

## Compte-rendu du conseil municipal du 25 juin 2020 – 20h

Etaient présents :

Monique Doladille, Jean Pellet, Philippe Troï, Noëlle Bidault, Marie-Josée Roux, Fabien Pellet, Damien Lentier, Julie Glotz-Terrier, Sylvain Hiel, Sylvie Devès.

Excusé. Eric Pradier.

Madame le Maire demande au conseil municipal de rajouter 3 délibérations à l'ordre du jour. Les membres du conseil donnent leur accord à l'unanimité. Le compte-rendu du conseil municipal du 22 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

### Ordre du jour

#### 1ère délibération

##### **Vote du taux des 3 taxes directes.**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux de fiscalité au taux de 2019, à savoir :

Taux d'imposition taxe d'habitation : 18.31%

Taxe foncière sur le bâti : 8.86 %

Taxe foncière sur le non bâti : 84.88%.

Le produit attendu est de 167 408€

#### 2ème délibération

##### **Vote du budget primitif 2020 :**

###### **Fonctionnement**

Dépenses	822 801 € (dont 0.00€ de restes à réaliser
Recettes	822 801 € (dont 268.580.17€ de résultat reporté et 0.00€ de reste à réaliser)

###### **Investissement**

Dépenses	606 623 € (dont 239 884.00 de restes à réaliser)
Recettes	606 623 € (dont 466 623 € de recettes financières)

Le budget primitif 2020 est voté à l'unanimité du conseil municipal.

### **3<sup>ème</sup> délibération**

Le conseil municipal doit donner au maire un grand nombre de délégations pendant toute la durée de son mandat à savoir

- la gestion des propriétés communales,
- la réalisation d'emprunts,
- le règlement des marchés publics,
- la création, modification ou suppression de régies (par arrêté),
- signer des contrats d'assurances,
- accepter les dons et les legs
- octroyer des concessions au cimetière...

(Liste consultable en mairie)

A l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent toutes les délégations nécessaires à Madame le maire pour l'exercice de son mandat.

### **4<sup>ème</sup> délibération**

Madame le maire propose qu'une liste d'habitants de la commune soit établie et communiquée aux services des impôts afin qu'ils puissent siéger à la commission des impôts directs (foncier bâti et non bâti). 24 noms ont été proposés et 6 seront tirés au sort pour participer. Le conseil municipal valide la liste à l'unanimité.

### **5<sup>ème</sup> délibération**

Madame le Maire demande au conseil l'autorisation d'établir une convention pour l'utilisation du jardin communal situé sur la parcelle AB 570. Cette convention sera établie pour une durée de 1 an et tacitement renouvelable. Une participation de 50€ /par an (eau comprise) devra être acquittée par le demandeur.

### **6<sup>ème</sup> délibération**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à renouveler la convention pour la médecine du travail en passant par le Centre de Gestion Départemental.

### **7<sup>ème</sup> délibération**

Le Conseil municipal doit désigner des délégués pour le SDE 07 (Syndicat Départemental des Energies : éclairage public et réseau éclairage) et le SDEA (Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement)

Pour le SDE 07 : Madame Marie-Josée Roux – Madame Sylvie Devès, suppléante.

Pour le SDEA : Monsieur Philippe Troï, Monsieur Jean Pellet, suppléant.

### **Questions diverses**

Participent à la commission d'action sociale de la commune qui est une commission mixte (habitants et élus) : Aurélie Michalon, Michèle Padovani, Céline Perret, Chantal Souchon, Marie-Josée Roux, Noëlle Bidault et Jean Pellet.

La séance est levée à 22h30.

**NB : toutes les délibérations sont consultables en mairie**

